



Dossier du mois

Le Centre de Ressources et de Compétence Sclérose en Plaques : une prise en charge experte pour améliorer le parcours du patient.

Qu'est-ce que la Sclérose en Plaques ?

Maladie inflammatoire chronique du système nerveux central secondaire à un dérèglement immunitaire, la sclérose en plaques débute le plus souvent chez l'adulte jeune entre 20 et 40 ans. Ses manifestations sont très diverses et nécessitent une prise en charge pluriprofessionnelle. Le centre de ressources et de compétences (CRC) Sep constitue un recours régional dont la mission est d'optimiser cette prise en charge sur l'ensemble du territoire Corse.

Pourquoi un centre ressources et compétences ?

Pour répondre aux besoins exprimés par les patients et leur famille, le plan national maladies neuro-dégénératives a prévu la création d'un centre de ressources et de compétences dans chaque région.

En Corse, le **CRC est porté par le centre hospitalier d'Ajaccio**. Ses objectifs sont d'améliorer et de coordonner la prise en charge des patients, ainsi que de promouvoir la recherche clinique contre la SEP.

Quelles sont les missions du CRC-SEP Corse ?

Le CRC SEP a pour but d'améliorer la prise en charge des patients atteints d'une SEP à l'échelon régional.

▶ En tant que **centre de compétences** pluri professionnelles pour une prise en charge experte personnalisée, notamment des situations complexes.

▶ En tant que **centre recours et de coordination** des soins pour les professionnels de santé du territoire pour la qualité des parcours de soins.

A cet effet, le CRC SEP-Corse propose :

- ▶ Une **consultation d'annonce pluridisciplinaire** : neurologue, infirmier expert, psychologue...
- ▶ Des **consultations externes** au CH d'Ajaccio et des **consultations avancées** au CH de Bastia.
- ▶ de la **téléconsultation et de la téléexpertise**.
- ▶ Des ateliers d'**Education Thérapeutique du patient**.
- ▶ De l'hospitalisation de jour (HDJ) ou complète.
- ▶ Des **réunions de concertation pluriprofessionnelles** pour les cas les plus complexes, en lien avec avec le centre ressources et compétences de l'APHM.
- ▶ Une activité de **recherche**.
- ▶ Une animation du territoire avec des liens avec les HAD et les SMR, le Dispositif d'Appui à la Coordination, le secteur médico-social, les dispositifs article 51 ([EQLAAT et AFM-Téléthon](#)) et les associations d'usagers ([SEP- Inseme](#)).

Le CRC SEP c'est une offre régionale qui s'engage sur les délais de prise en charge :

- ▶ **moins de 48 heures pour les suspicions de poussé.**
- ▶ **rendez-vous d'urgences si nécessaire en moins de 10 jours.**

▶ En tant que **centre d'expertise** pour la diffusion des bonnes pratiques et des formations.

▶ En tant que **centre facilitant** l'inclusion des patients dans des essais cliniques et participant à la recherche et à l'innovation.

CRC SEP
CORSE

Centre de Ressources et de
Compétences - Sclérose en plaques



Contacts dédiés

Pour les professionnels de santé
crcsep@ch-ajaccio.fr

Pour les usagers
corsicasep@ch-ajaccio.fr

En direct des territoires

Un bilan positif du regroupement des maternités en Haute-Corse

9 mois après le regroupement des maternités de Falcunaghja et de la clinique Maynard Alma-Viva sur le seul site du centre hospitalier de Bastia, l'heure est au bilan. Un bilan positif à en croire les témoignages des jeunes mamans et du personnel.

Plus de 1 000 nouveau-nés ont vu le jour au sein de la nouvelle maternité qui dispose d'équipements modernes permettant de renforcer la sécurité des soins et de salles d'accouchement confortables avec baignoires relaxantes et lits d'accompagnement. La mutualisation des moyens et des compétences a également permis de constituer une équipe pluridisciplinaire plus étoffée. La maternité de Bastia a aujourd'hui l'ambition de proposer un pôle d'excellence régional, allant de l'assistance médicale à la procréation à la naissance et à la pédiatrie.

[En savoir plus](#)



Une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme inaugurée à Porticcio.

Le 25 janvier, la maire de Porticcio, la directrice générale de l'ARS, le recteur et le

Le contrat local de santé d'Ile Rousse Balagne a été signé.

Le 14 février dernier, Marie-Hélène Lecenne, directrice générale de l'ARS, Lionel Mortini, président de la communauté de communes, Nicola Adjemian, directeur de la CPAM de Haute Corse et Christian Porta, directeur de la MSA de Corse ont signé le contrat local de santé de la communauté de communes Isula Balagna.

En s'inscrivant dans les orientations de la stratégie nationale de santé et les objectifs du Projet régional de santé, ce contrat tend à **renforcer la qualité de la mise en œuvre de la politique de santé** au niveau local, tout en favorisant **une meilleure coordination des politiques publiques**.

En s'appuyant sur les dynamiques locales de santé, sur les besoins identifiés et les leviers existants, le CLS propose des réponses de proximité à travers un plan d'actions structuré en 4 axes :

- ▶ Accompagnement/prise en charge des populations vulnérables.
- ▶ Bien-être des enfants et des jeunes.
- ▶ Prévention et promotion de la santé.
- ▶ Offre de santé.

20 actions concrètes sont soutenues par les partenaires (ARS/ComCom/Assurance maladie/CPTS/CDC/associations) pour répondre aux attentes des usagers sur le terrain.

directeur général de l'ARSEA ont inauguré l'UEMA de Porticcio.

Ce dispositif constitue une modalité de scolarisation adaptée, de droit commun, en milieu scolaire ordinaire pour des élèves de 3 à 6 ans avec troubles du spectre de l'autisme (TSA). Elle bénéficie d'un appui renforcé du médico-social (5 professionnels pour 7 élèves) L'UEMA est une classe à part entière de l'école.

Le dispositif médicosocial attaché à l'UEMA est financé par l'ARS à hauteur de 280 000 € par an. Le poste d'enseignant spécialisé en charge de l'UEMA est financé par l'Education nationale et la mairie contribue à hauteur de 12 000 € (sensibilisation des personnels municipaux, travaux d'aménagement pour rendre les locaux accessibles en tous points (lumière, agencement, ...).

Le déploiement de ces unités répond à l'un des engagements de la nouvelle stratégie nationale TND et autisme et vient compléter l'offre sur le territoire : **8 Unités d'Enseignements Autisme sont fonctionnelles en Corse et accueillent 59 élèves pour un budget annuel de 1,6 M € :**

▶ **5 unités d'enseignements maternelles :**

- école St Jean (Ajaccio)
- école Muratello (Porto-Vecchio)
- école Jean Ambrogi (Porticcio)
- école G. Charpak (Bastia)
- école Folelli (Penta-di-Casinca)

▶ **3 unités d'enseignement élémentaire**

- école des Jardins de l'Empereur (Ajaccio)
- école Joseph Pietri (Porto-Vecchio)
- école Simone Peretti (Biguglia)

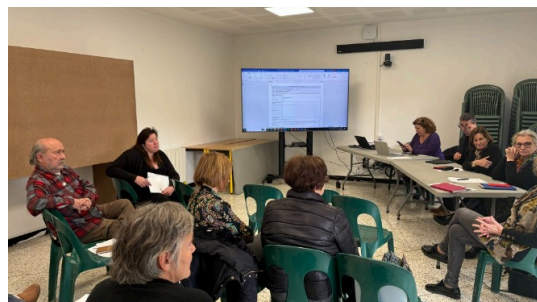


Le contrat local de santé de l'Alta-Roca poursuit son cheminement

A l'initiative de Pierre MARCELLESI, président de la Communauté de communes et de Nicolas CUCCHI, président de la commission des affaires sociales, les acteurs du territoire se sont réunis en février. Un 1er bilan des actions réalisées depuis un an a été présenté par Promotion Santé Corse (ancien Ireps) en charge de l'animation territoriale du CLS aux côtés des permanents de la communauté de communes. Ces rencontres ont aussi permis d'identifier les initiatives et actions pour 2024 :

- ▶ développer le programme Icope sur le territoire,
- ▶ déployer la mallette connectée auprès des infirmiers du territoire,
- ▶ rapprocher le défibrillateur du cabinet médical de Levie,
- ▶ organiser une formation premiers secours et une formation premier secours en santé mentale.
- ▶ mettre en place une antenne de la maison sport santé,
- ▶ développer des ateliers nutrition et d'aide à la parentalité,
- ▶ promouvoir le dépistage du cancer du sein dans le cadre d'octobre rose,
- ▶ organiser un colloque « addiction ».

Tous ces projets feront l'objet d'un soutien de l'agence et des partenaires du Contrat Local de Santé.



Ça fait l'actu

Deux nouvelles maisons de santé en Haute Corse

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), l'Agence Régionale de Santé de Corse (ARS) et deux nouvelles Maisons de Santé Pluriprofessionnelle dont l'Isulani (bassin de vie d'Ile Rousse) ont signé le 14 février les Accords

Démocratie en santé : adoption par la CRSA du rapport relatif aux droits des usagers

Le 8 février 2024, le rapport annuel 2021–2022 relatif aux droits des usagers a été adopté en séance plénière de la CRSA. Ce rapport évalue le respect des droits des

Conventionnels Interprofessionnels (ACI) qui actent la naissance officielle de ces deux maisons de santé.

Les Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) sont un mode d'exercice professionnel collectif et coordonné qui répond aux problématiques de santé actuelles (isolement des professionnels, prise en charge de plus en plus lourde de maladies chroniques, vieillissement de la population, etc...) en favorisant :

▶ **La coopération d'une équipe** médico-soignante autour de ses patients, facilitant le parcours de soins.

▶ L'ouverture à des acteurs de **prévention et d'éducation à la santé** pour porter des projets de santé publique.

Les MSP disposent d'un projet de santé élaboré par l'ensemble des professionnels exerçant au sein de la structure, constituant ainsi un élément fortement fédérateur entre eux. L'élaboration du projet de santé est accompagnée financièrement par l'ARS et méthodologiquement par la Fédération Corse pour la Coordination et l'Innovation en Santé (FCCIS) en lien avec l'Assurance Maladie.

Signature de la convention école inclusive 2024-2028

Beaucoup a été fait en faveur de la scolarisation des enfants et des jeunes en situation de handicap à l'école avec l'appui du secteur médicosocial mais il reste un pallier à franchir.

La signature de la convention "école inclusive " le 20 février par Marie-Hélène Lecenne, directrice générale de l'ARS Corse et Jean-Philippe Agresti, recteur de la région académique de Corse, permet d'envisager une trajectoire scolaire et un accompagnement médicosocial, non pas prédéterminés par un parcours trop institutionnel, mais individualisés en milieu ordinaire pour chaque enfant.

C'est un **enjeu démocratique pour l'accès de tout à tous**, qui implique une nouvelle organisation du secteur médicosocial répondant aux besoins d'appui des enseignants pour soutenir les apprentissages.

Cette transformation médicosociale a été voulue par le président de la République et arrêtée lors de la Conférence Nationale du Handicap.

Des moyens sont à la hauteur des besoins : un **plan de rattrapage avec une enveloppe médicosociale** supplémentaire pour être en appui aux côtés des enseignants au bénéfice des enfants en situation de handicap a été arrêtée pour la Corse. Ces moyens vont nécessiter de lier la transformation de l'offre à l'augmentation de capacité des établissements et services médicosociaux d'une part et favoriser le changement de pratiques professionnelles pour le secteur médicosocial en accompagnant par la formation, les professionnels pour offrir des trajectoires personnalisées aux enfants d'autre part.

usagers au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux et analyse notamment la **qualité de la prise en charge des usagers dans les établissements de santé** en s'appuyant sur les rapports d'activité de la commission des usagers (CDU)). Il s'articule autour de 4 thématiques:

1. Promouvoir et faire respecter les droits des usagers.
 2. Renforcer et préserver l'accès à la santé pour tous.
 3. Conforter la représentation des usagers du système de santé.
 4. Renforcer la démocratie sanitaire.
- Les recommandations et préconisations du rapport constitueront une partie des travaux conduits par la Commission Spécialisée dans le domaine des droits des usagers (CSDU).

[En savoir plus](#)



Save the date ! un séminaire de gestion de crise Cyber ouvert à tous

A l'ère du numérique, la cybersécurité occupe une place prépondérante dans le domaine de la santé.

En 2022, 592 incidents cyber ont été déclarés auprès du CERT-Santé, par les établissements sanitaires ainsi que les ESMS. Le CERT-Santé a également reçu 165 demandes d'accompagnement, et, 69 structures ont déclaré plus de 2 incidents en 2022. (chiffres ANS)

Le 29 avril 2024, l'Agence Régionale de Santé organisera, à l'Université de Corse, un **séminaire dédié à la cybersécurité en santé, ouvert également au public**. Au programme : des retours d'expérience, une démonstration d'OSINT (Open Source Intelligence) des tables rondes et ateliers divers, afin de cibler l'intégralité des publics pouvant être impactés par une cyberattaque de ce type, et sensibiliser le public à cette thématique |

Relancer la dynamique des conseils locaux de santé mentale sur le territoire.

Du 20 au 23 février, Fanny PASTANT, Coordinatrice nationale et chargée de mission pour les Conseils locaux de santé mentale (CLSM) - Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale - CCOMS était en Corse pour appuyer la démarche des CLSM sur 4



Créer du lien sur le territoire avec le GEM U Scontru

Suite à un appel à projet de l'ARS, le Groupe d'entraide Mutuelle (GEM) U Scontru, installé à Ajaccio et Bastia, se déploie sur le territoire avec une **nouvelle antenne à Porto-Vecchio** et un **dispositif itinérant sur les secteurs de Moriani, Corte et les zones rurales du grand Bastia**.

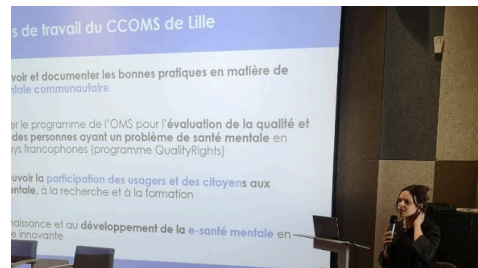
La démarche du GEM consiste principalement à trouver une occupation qui prenne un sens pour la personne victime d'un traumatisme crânien, ou de lésions cérébrales acquises. L'« aller vers » permet donc d'identifier les personnes isolées, leur rendre visite et leur proposer différentes activités pour créer du lien. L'Accompagnement financier de l'ARS s'élève à 83 000 €/an/projet.

[En savoir plus](#)

de nos territoires de projets : **Ajaccio, Porto-Vecchio, Bastia et Balagne.**

Le Conseil Local de Santé Mentale est l'outil de concertation et de coordination autour de la santé mentale d'un territoire de proximité. Il a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées, enfants comme adultes. Il se constitue autour de 5 axes de travail :

- ▶ **Insertion sociale** : Favoriser la pleine citoyenneté et l'intégration dans la communauté
- ▶ **Accès aux soins** : Favoriser l'accès aux soins et la prévention de la dégradation de la santé mentale
- ▶ **Lutte contre la stigmatisation** : changer le regard sur la santé mentale
- ▶ **Information et formation** : favoriser le partage et la diffusion des informations
- ▶ **Veille** : identifier les besoins du territoire



LE CHIFFRE DU MOIS

2 avions sanitaires neufs

f



La flotte des avions sanitaires a été totalement renouvelée entre juillet 2023 et janvier 2024 afin de renforcer et de sécuriser les transferts des patients vers le continent mais également d'améliorer et moderniser les évacuations sanitaires aériennes. Ces transports médicalisés de patients hospitalisés sont indispensables sur l'île. Ils permettent l'accès en urgence à une offre de soins non disponible sur le territoire, par une liaison aérienne (vers les hôpitaux principalement de Marseille et de Nice).

Ces nouveaux aéronefs sont équipés d'une porte cargo permettant le transport de patients nécessitant une prise en charge médicale spécialisée, lourdement techniquée (chirurgie cardiaque, néonatalogie, pédiatrie, obstétrique, grands brûlés...). De plus, la cabine sanitaire a été spécialement conçue pour optimiser les postes de travail des soignants et dispose d'un revêtement bactériostatique sur toutes les surfaces, garantissant des conditions d'hygiène et de sécurité optimales.

Les équipages de la compagnie ALTAGNA sont disponibles 24 heures sur 24, sept jours sur sept, pour assurer les interventions rapides et efficaces.

Crédits photos : SAS ALTAGNA

APPELS A PROJETS

Culture et santé 2024-2025

Lancé par l'ARS Corse, la Collectivité de Corse et la DRAC, cet appel à projets encourage la participation des établissements et services sanitaires et médico-sociaux Publics/Privés de Corse. Ce programme est un regard bienveillant que vous porterez sur vos soignants et/ou vos patients/résidents.

Les projets d'accompagnement du quotidien des personnes et des institutions pour rompre l'isolement et favoriser la cohésion et la solidarité sont bienvenus.



Pôles territoriaux d'aide aux aidants non professionnels

Suite à un 1er appel à candidatures, certains territoires de projets n'ont pas été pourvus en pôle territoriaux. L'ARS et la Collectivité de Corse relancent donc conjointement l'appel à candidatures pour mailler l'ensemble du territoire et créer 2 pôles territoriaux d'aides aux aidants non professionnels de personnes âgées dépendantes et de personnes en situation de handicap en Plaine orientale/Castagniccia et en Pays Ajaccien/Ouest.



A FAIRE

Parler dépistage

Le mois de mars, est le mois dédié au dépistage du **cancer colorectal**.

► **Pourquoi se faire dépister ?** Détecté tôt, ce cancer se guérit dans 9 cas sur 10.

► **Pour qui ?** Pour les femmes et les hommes de 50 à 74 ans, sans symptômes, ni antécédents

► **Quand ?** tous les 2 ans

► **Comment ?**

1. J'obtiens un test auprès de mon médecin ou mon pharmacien. ou je le commande sur le site monkit.depistage-colorectal.fr
2. Je réalise le test à mon domicile et le renvoie gratuitement.
3. Je reçois un lien par SMS pour consulter mon résultat, transmis également à mon médecin.



Chaque année en France, plus de 2,5 millions de personnes se font dépister. Et vous ?,

**UN TEST SIMPLE
ET RAPIDE
QUI PEUT VOUS
SAUVER LA VIE.**



2024 ARS CORSE - directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous](#).